



**EXTRAITS DU R A P P O R T**

**concours OG SD – session 2025 –**

Placées sous la présidence du général de division Ronan LE FLOC'H, les épreuves du concours OG SD se sont déroulées conformément aux textes de référence. **45 places maximum étaient offertes à ce concours** (46 places en 2024).

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par la division du recrutement, des concours et des examens (DRCE) ont eu lieu le 07 janvier 2025 dans un centre unique en métropole sur le site des ESSELIÈRES à Villejuif (94) et dans les COMGEND outre-mer.

Les épreuves orales et sportives d'admission se sont déroulées à l'AMGN du 24 mars au 11 avril 2025 inclus.

**I - DONNÉES CHIFFRÉES**

169 candidats ont déposé un dossier de candidature (188 en 2024) et 164 ont été autorisés à concourir. **157** candidats étaient présents aux épreuves écrites et **111 ont été déclarés admissibles**. La moyenne générale des 157 candidats s'établit à **10,7950/20** (10,58 en 2024).

Pour l'épreuve orale d'admission, 106 des 111 candidats admissibles se sont présentés. Au terme des épreuves et après délibération, le jury a retenu **45 candidats sur liste principale et 19 sur liste complémentaire**.

**II - APPRÉCIATIONS D'ENSEMBLE SUR LES ÉPREUVES**

**21 - Épreuves écrites d'admissibilité**

211 - Épreuve de culture générale (durée 4 heures – coefficient 25 – note éliminatoire < 5/20)

Le sujet était :

**« Qu'est-ce qu'un héros dans la société d'aujourd'hui ? »**

Les notes vont de 5,5821 à 17,5946/20 et la moyenne générale est de **10,82**. Aucun candidat n'a eu une note éliminatoire sur cette épreuve.

**→ Remarques sur la forme :**

Dans l'ensemble ni l'introduction, ni la conclusion ne sont correctement maîtrisées par les candidats. L'introduction manque de structure et de clarté, empêchant une construction rigoureuse du raisonnement. L'architecture de l'introduction n'est pas respectée, la plupart du temps, la définition des termes du sujet est oubliée. La conclusion souffre du même défaut : souvent mal formulée, peu synthétique ou mal articulée avec le développement. L'oubli de l'ouverture en fin de conclusion est assez fréquent.

Une meilleure maîtrise de ces deux parties permettrait aux candidats de structurer plus efficacement leur pensée.

Les candidats qui maîtrisent ce qu'est une problématique et une idée maîtresse sont rares. *In fine*, rares sont ceux également qui donnent une vue originale au sujet. Les plans sont en grande partie consensuels, scolaires et sans relief. Par ailleurs, cette absence de fil conducteur a entraîné des difficultés dans la bonne compréhension de certains devoirs, dont il était parfois complexe d'en comprendre tout simplement le sens.

Le manque de créativité se retrouve également dans l'accroche introductive et l'ouverture de la conclusion. Pour beaucoup de candidats, plaquer une idée suffit à « cocher la case ». Ils sont enfin quelques-uns à manquer de méthode : dans une démonstration, l'exemple illustre l'argument et non l'inverse. Si bien, certains conceptualisent un ou deux exemples qu'ils érigent en vérité universelle.

De nombreux candidats ne maîtrisent pas les principes fondamentaux de la construction d'un devoir. Ainsi, s'il n'est pas proscrit, le recours fréquent à une numérotation scolaire des parties et sous-parties entraîne souvent l'absence de transitions et de conclusions partielles. De même que les annonces de plan et les ouvertures en conclusion sont fréquemment omises.

En ce qui concerne la syntaxe, des lacunes sont observées, tant du point de vue de la structure des phrases (parfois sans verbe), que celui des accords, ou encore de celui de l'utilisation de la ponctuation. L'orthographe, enfin, si elle n'était pas rédhitoire, est largement perfectible.

Plusieurs candidats, d'autre part, écrivent de manière trop informelle. Ce style de rédaction, utilisant des expressions courantes, voire familières, n'est pas adapté à l'exercice. Enfin, un soin insuffisant accordé à la lisibilité de l'écriture ou à la propreté de la copie, est trop souvent constaté.

**→ Remarques sur le fond :**

On constate une faiblesse et un manque de diversité des références. Les exemples utilisés sont trop limités à deux sphères, la culture populaire de base, avec des références peu pertinentes pour un concours de ce niveau (Marvel, Booba, Mister You, etc.) et les affaires liées à la sécurité-défense, ce qui, bien que pertinent pour des gendarmes, manque d'ouverture intellectuelle.

Des erreurs historiques grossières ont été constatées (l'appel du 18 juin 1943, la célébration des victimes du devoir en gendarmerie le 16 janvier, Eric Cantonna terroriste corse...).

De nombreuses copies témoignent d'une pensée standardisée, sans profondeur ni finesse d'analyse. D'autres prennent des positions trop tranchées ou simplistes.

Nombreux devoirs se terminent en indiquant des sujets qui auraient mérité d'être abordés dans le cœur du développement.

Les devoirs ayant reçu les meilleures notes ont présenté une forme bien maîtrisée, au service d'une prise de position assumée et d'un fond argumenté. Il est ponctuellement des copies atypiques, brillantes, faisant montre d'une hauteur de vue et d'un décloisonnement des idées qui en dynamisent la réflexion.

Un nombre important de candidats n'a pas pris soin de définir les termes du sujet, ce qui a conduit à une absence totale ou partielle de l'énoncé de l'idée maîtresse. Ce manque de clarté a souvent entravé leur capacité à aborder le sujet de manière cohérente.

Il est important de noter que le sujet ne nécessitait pas une culture générale approfondie, que ce soit au niveau littéraire, philosophique ou des courants de pensée. Cela aurait dû, en théorie, faciliter la tâche des candidats, mais un trop grand nombre d'entre eux n'a pas réussi à saisir pleinement la problématique.

Certains ont cherché à inclure des citations ou des notions apprises par cœur, même si elles n'étaient pas pertinentes au vu de la question posée. Cette démarche forcée, consistant à essayer d'adapter des connaissances hors de propos, rappelle le « syndrome du rond dans le carré » : une tentative maladroite de faire correspondre un élément qui ne s'y prête pas.

De plus, une approche un peu trop systématique de la notion de « héros » a été adoptée par de nombreux candidats. En glorifiant certaines personnalités de manière simpliste ou peu convaincante, ils ont négligé de questionner ou d'analyser en profondeur ce qui fait qu'une personne peut être qualifiée de héros. Plusieurs candidats se sont ainsi contentés de dresser des listes de personnes célèbres, sportifs, hommes politiques, etc qu'ils érigent en héros, sans fournir d'analyse sur les raisons ou les critères qui justifieraient cette désignation. Cette absence de nuance dans l'analyse rend les écrits peu crédibles.

La notion de héros du quotidien, qui pouvait enrichir le développement, est souvent totalement absente ou abordée de manière très superficielle. Ce manque de réflexion sur des figures moins médiatiques ou des professionnels anonymes mais dévoués à la société d'aujourd'hui nuit à la profondeur du raisonnement.

Enfin, une majorité de copies présente un manque flagrant de raisonnement de fond. La logique des développements est parfois confuse, avec des idées qui s'enchaînent de manière artificielle et sans véritable lien. Cette défaillance dans la construction du devoir révèle une maîtrise insuffisante des principes de structuration et de rigueur dans l'élaboration d'un argumentaire solide.

→ **Suggestions diverses**

Le respect des règles de forme de chaque partie du devoir permettait de gagner facilement des points. Chaque candidat doit faire preuve d' hauteur de vue. Le barème a permis à de nombreux candidats de gagner facilement des points sur de simples critères de présentation et de conformité au formalisme de l'épreuve. Si la copie ne comportait pas de contresens, alors la moyenne pouvait même être atteinte.

Sur le fond, la question centrale est celle de la problématisation. Les candidats ne peuvent aborder un devoir de culture générale sans formuler une question. C'est l'étape clé, et primordiale, qui va guider la réflexion conduite sur le sujet donné et structurer le travail de manière à en explorer les aspects essentiels. Sans poser de question, il est impensable de commencer à développer une argumentation.

L'ambiguïté du terme « héros », l'absence de cadre précis, la nature subjective de la question ou encore l'incitation perçue à conduire une réflexion philosophique ou sociologique rendaient difficile la conduite d'une analyse claire et structurée. À défaut de conduire un raisonnement rigoureux, une majorité de candidats s'est ainsi perdue dans une multitude d'exemples, sans jamais parvenir à une réflexion véritablement approfondie.

212 - Épreuve à option (durée 3 heures – coefficient 15 – note éliminatoire < 5/20)

**a - Synthèse de dossier : 95 candidats**

Le sujet était :

**« la guerre technologique »  
Comment la guerre technologique transforme-t-elle la nature des conflits contemporains ?**

L'épreuve était composée de 11 documents de 26 pages. Les notes vont de 0 à 17,1250/20 et la moyenne générale est de **10,65/20** (12,097/20 en 2024). 7 candidats ont obtenu une note éliminatoire.

→ **Remarques sur la forme :**

Le niveau général est plutôt moyen sur le plan rédactionnel comme pour la maîtrise de la technique de la synthèse de dossier. De nombreux candidats font des phrases trop longues ne sachant plus où est le sujet ce qui entraîne de nombreuses fautes de conjugaison et d'accords.

L'écriture reste globalement très lisible. Certaines copies sont cependant « limites » ce qui ne met pas le correcteur dans de bonnes dispositions pour en apprécier le fond (écriture trop petite).

On trouve encore trop d'introductions et de conclusions en un seul bloc. Très peu de candidats savent réellement ce qu'est une problématique et une idée maîtresse. De même, les parties et sous-parties n'apparaissent souvent pas clairement et il faut relire plusieurs fois pour savoir où on en est. L'absence de phrases de conclusions partielles et de transitions dans une majeure partie des copies nuit à la fluidité de la démonstration.

Tout comme l'an passé, peu de candidats ont dépassé le nombre de mots dans une proportion très pénalisante (quasi 0/20 en note finale). En revanche, beaucoup de copies sont courtes, voire trop courtes, en raison notamment du peu de références ou d'exemples rapportés, censés enrichir la copie. Certaines notions sont clairement oubliées. Néanmoins, cela a pour conséquence bien souvent l'attribution d'une note en dessous de la moyenne, ce qui pour certaines copies (prometteuses) est dommage.

→ **Remarques sur le fond :**

Beaucoup de candidats se sont arrêtés au titre du sujet : « la guerre technologique » en étudiant souvent les avantages et les inconvénients sans prendre en compte la question posée et donc sans tenter d'y répondre. De ce fait, ils sont pénalisés sur le fond car tous les aspects du sujet ne sont pas traités.

Dans plusieurs copies, il n'était fait référence à aucun conflit contemporain. Certains candidats n'ont parlé que de l'intelligence artificielle dans leur synthèse, ce qui était trop restrictif pour aborder tous les aspects du sujet.

Les aspects éthiques et juridiques faisaient partie intégrante du sujet et ne pouvaient être abordés seulement en conclusion ou en ouverture comme certains candidats l'ont fait.

Si les aspects stratégiques, éthiques et juridiques ont été bien mis en évidence par la majorité des candidats, les aspects cyber/guerre informationnelle, imbrication intérêts publics/privés et économiques ont parfois été passés sous silence ou à peine évoqués.

Certains candidats ne maîtrisent pas l'exercice se contentant de paraphraser ou de recopier des parties entières de documents en les organisant plus ou moins bien pour parler de guerre technologique. Un candidat a réalisé un commentaire de documents, un autre un plan détaillé et non une synthèse de dossier.

D'une manière générale, le corpus documentaire a plutôt été bien utilisé par les candidats à l'appui de leur argumentation.

Les idées maîtresses sont trop souvent de simples reprises du sujet proposé, sans reformulation ni réflexion. La définition des termes du sujet est également oubliée dans beaucoup de copies. La relecture du sujet et la rédaction de bonnes introductions et conclusions par les candidats sont essentielles et souvent structurantes pour la qualité globale du reste du devoir.

→ **Suggestions :**

Durant la préparation, il est important de rappeler que pour la synthèse de dossier :

- la structure et l'équilibre du devoir sont importants. Cela tient une part importante dans l'appréciation d'ensemble mais aussi dans le décompte des points. Cela peut influencer grandement sur la note finale ;
- l'argumentation (exemples précis) et la référence aux auteurs et aux textes sont également indispensables pour enrichir la copie ;
- la redéfinition des termes du sujet et la rédaction d'une bonne introduction constitue un axe d'effort pour les candidats.

**b - Mathématiques : 6 candidats**

La moyenne générale est de 12,21 (**09,96/20** en 2024).

→ **Remarques sur la forme :**

Globalement, les copies rendues étaient lisibles et de présentation conforme à ce qui est attendu dans ce type d'épreuve. La plupart des candidats ont fait l'effort d'apporter un minimum d'explications aux calculs et raisonnements sous-jacents.

Néanmoins, le jury tient, cette année encore, à rappeler quelques fondamentaux déjà mentionnés dans les rapports des années précédentes.

Une copie de mathématiques se rédige avec des phrases et des hypothèses ; un résultat se justifie, même succinctement (mention de la propriété utilisée, rappel du ou des résultats exploités, etc.). Le jury est beaucoup plus enclin à attribuer une partie des points dès lors que le candidat explique sa démarche, même si la démonstration n'est pas menée à son terme, ou dans le cas où une erreur de calcul fait obstacle à l'atteinte du résultat escompté.

A contrario, les résultats présentés comme des évidences, ou l'usage de prémisses erronées conduisant au résultat attendu, n'incitent pas les correcteurs à attribuer tous les points associés à la question.

→ **Remarques sur le fond :**

Cette année, le sujet portait sur des exercices d'un niveau global plus accessible mais dont le traitement pouvait être rendu difficile par l'étendue des thèmes et des questions, couvrant une large partie du programme.

L'exercice 1, portant sur l'étude de fonctions, a été globalement bien traité, notamment les études de signes et de variations des différentes fonctions proposées.

L'exercice 2, portant sur l'étude d'une suite, a été bien traité dans son ensemble. Il est rappelé cependant que la convergence d'une suite doit être justifiée, en s'appuyant sur l'étude des limites, par exemple.

L'exercice 3 de géométrie a donné lieu à des résultats contrastés. La détermination d'un vecteur normal à un plan a bien été traité mais le calcul d'une distance d'un point à un plan a, quant à lui, été source de nombreuses erreurs, malgré l'indication de la méthode à employer.

L'exercice 4, sur le calcul de probabilités, a également donné lieu à des résultats inégaux. Il est attendu un minimum d'explication des résultats obtenus, notamment les paramètres employés lors de l'utilisation d'une formule (loi binomiale) de calcul de probabilités. Cette dernière doit également être justifiée, comme il l'était précisé dans la question 3. Le calcul de la probabilité conditionnelle a pu induire des difficultés d'interprétation. Aussi, les correcteurs ont tenu le plus grand compte de cet aspect en valorisant les candidats proposant des pistes cohérentes de calculs.

L'exercice 5, sur les nombres complexes, a été bien traité dans son ensemble, les notions de module et d'argument étant bien maîtrisées. En revanche, les effets d'un produit de nombres complexes, notamment d'un point de vue transformation géométrique, n'ont pas été correctement interprétés.

### ***c - Cas concret professionnel : 56 candidats***

Le candidat est identifié dans des fonctions de lieutenant, commandant une BTA de Seine et Marne à l'effectif de 36 militaires et doit faire face à divers événements (arrivée de gens du voyage, disparition inquiétante..)

Les notes vont de 4,9375 à 14,4375 /20 et la moyenne générale est de **9,50/20** (08,67/20 en 2024). 1 candidat a obtenu une note éliminatoire.

#### ***→ Remarques sur la forme :***

En grande majorité, les devoirs sont propres et clairs. Un effort semble avoir été fait sur le rédactionnel même si certaines copies présentent une calligraphie désagréable et de nombreuses fautes d'orthographe. Dans l'ensemble, les réponses sont espacées et aérées, ce qui a rendu la correction plus agréable.

#### ***→ Remarques sur le fond :***

Des copies très hétérogènes, avec pour certaines de très bons schémas opérationnels, des ordres et une place du chef clairs et pour d'autres des ordres succincts, mal définis, n'utilisant pas les ressources disponibles avec un chef mal positionné voire oublié du dispositif.

Certains candidats sérieux et appliqués ont obtenu un nombre de points satisfaisant sur les trois quarts des questions mais, faute de temps, n'ont pas terminé le sujet et se retrouvent in fine avec des notes moyennes (12 à 13 sur 20).

Sur le contenu des réponses, les connaissances en police administrative et sur les textes internes à la gendarmerie sont manifestement insuffisantes pour des candidats à un concours officier. Les dernières modifications ne sont pas apprises, voire pour certains candidats totalement inconnues (instruction 35000 sur les CLNAS – instruction 360 000 relative à l'exercice de la sécurité publique). Peu de candidats ont pu répondre à l'ensemble des questions du devoir.

#### ***→ Suggestions diverses :***

Le sujet exhaustif sur les missions d'une unité élémentaire a demandé un important travail de la part des candidats. Certains ont pu être déstabilisés par ce côté opérationnel conséquent. En effet, parmi les dispositifs proposés par les candidats, la plupart n'a pas traité toutes les réponses opérationnelles de manière détaillée (souvent un dispositif très bien traité, les deux suivants beaucoup plus « allégés »). Il est nécessaire de rappeler aux candidats les attendus du concours en terme d'exigences et de préparation.

## **22 - Épreuves orales d'admission**

221 - Épreuve d'aptitude générale (durée 50 mn dont 20 mn de préparation – coefficient 20 – note éliminatoire < 08/20).

Les notes vont de 04,50 à 19,5/20 et la moyenne générale est de **11,9481/20** (10,37 en 2024).

26 candidats ont reçu une note éliminatoire (33 en 2024).

→ **Remarques sur la forme :**

Tenue, présentation :

Les candidats doivent être convaincus que la première impression qu'ils donnent engage la suite de l'épreuve. La tenue doit être réglementaire, élégante (propre et à la taille) mais sans fantaisie, les galons et décorations conformes à la réalité administrative. Les dispositions de la note d'organisation priment évidemment les conseils d'anciens bien intentionnés mais pas toujours bien informés. L'épreuve commence et finit au franchissement de la porte, la présentation représente donc une occasion facile à travailler de bien commencer et finir l'épreuve.

Conviction, engagement :

La mission du jury est de choisir les candidats jugés les plus aptes à être officiers et donc des chefs. Les épreuves orales et en particulier celle d'aptitude générale donnent aux candidats l'occasion de se faire remarquer par leur engagement, leur enthousiasme, et leur capacité à prendre des risques contrôlés. Répondre à une question difficile après une courte réflexion est une façon de démontrer sa capacité de décision. A contrario, donner l'impression de subir l'épreuve handicape a priori le candidat.

Exposé :

Un tableau papier est mis à la disposition des candidats. Certains ont pris le parti de ne pas l'utiliser, et cette option les a dans l'ensemble desservis. Des notes personnelles ne sont pas exclusives de l'utilisation du tableau, ne serait-ce que pour indiquer le plan de l'exposé.

Le barème accorde à la forme de l'exposé un certain nombre de points qu'il est facile de gagner, en respectant les parties prévues ; en particulier, dans l'introduction doivent apparaître l'idée maîtresse et l'annonce du plan. Une majorité de candidats n'annonce pas son idée maîtresse, donnant un doute au jury sur le fait qu'ils en aient une. L'idée maîtresse doit répondre à la question posée, et cette réponse doit être l'objet du développement, nécessairement congruent.

Un certain nombre de candidats ont gâché des idées manifestement pertinentes et documentées par l'absence de plan structuré.

La conclusion doit être travaillée, car elle laisse la dernière impression. Attention toutefois à ne pas s'éloigner du sujet, ni à se lancer dans un sujet inutilement polémique.

→ **Remarques sur le fond :**

Les candidats tirent au sort deux sujets et en retiennent un. Certains d'entre eux ont manifestement choisi de manière instinctive, en focalisant sur un mot ou une expression, sans se donner le temps d'une lecture attentive des deux sujets. Les sujets les plus intéressants ne sont pas nécessairement les plus faciles en première lecture.

Exposé :

Le travers le plus courant constaté chez les candidats est de ne pas répondre à la question posée, mais de l'interpréter à sa manière à travers un prisme très personnel et insuffisamment documenté. De nombreux hors-sujet ont été constatés. Il est attendu d'un futur officier une certaine hauteur de vue sur les sujets traités, ce qui ne va pas sans un intérêt pour l'actualité et les évolutions de la France en général et de la gendarmerie en particulier. Certains candidats ne lisent manifestement ni la presse, ni même les brèves d'intranet.

Dans le traitement du sujet, il est attendu que le candidat s'engage et réponde à la question, sans se contenter d'exposer divers avis ou exemples. Le jury doit comprendre la position du candidat et évaluer la pertinence de sa démonstration. La préparation du concours suppose un investissement dans la culture générale et en particulier dans le suivi de l'actualité nationale et internationale. Certains candidats manifestaient des notions de géographie inattendues en particulier sur le Moyen-Orient.

Il est attendu des candidats qu'ils aient une appréciation et un jugement sur le thème qu'ils traitent, et qu'ils défendent ce point de vue avec conviction et intelligence.

Entretien avec le jury :

Il est attendu des candidats qu'ils aient une idée de leur « vie d'après », à la fois durant la scolarité à l'AMGN, mais également la suite de la carrière. Si les ambitions sont en général assez comparables entre elles, avec un parcours type sensé plaire au jury, des questions plus précises peuvent déstabiliser des candidats dont le projet n'est pas assez réfléchi.

La connaissance de la gendarmerie par les candidats est souvent lacunaire, au-delà de leur unité ou leur technicité. Un certain nombre de candidats ont été incapables d'expliquer la spécificité de l'état d'officier, et partant étaient en difficulté pour exprimer leur motivation. Pour autant, d'une manière générale, une majorité de candidats a une idée assez claire de ce qu'est l'essence de la gendarmerie et de la raison de leur engagement.

Les notions d'histoire de l'arme sont inégalement partagées, et en général assez faibles.

D'une manière générale, les candidats qui se sont présentés s'étaient bien préparés, en dépit d'une année de fort engagement opérationnel pour la majorité des unités. Le niveau général était satisfaisant, avec une majorité de candidats engagés et motivés.

#### → **Suggestions diverses :**

Au-delà de la personnalité et du niveau de chaque candidat, certaines unités se sont démarquées par la qualité de leur préparation. Qu'elle soit organisée ou non, une préparation permet aux candidats d'aborder les oraux avec un minimum de sérénité, en maîtrisant au moins la forme (présentation, gestion des aides pédagogiques, projet professionnel...).

La lecture régulière de la presse, hebdomadaire a minima, est nécessaire pour traiter avec pertinence les sujets proposés.

Il convient de rappeler que le jury d'aptitude générale, comme son nom l'indique, n'évalue pas uniquement la performance du candidat, mais l'ensemble des critères lui permettant d'évaluer sa capacité à suivre la scolarité et à s'épanouir à la tête d'une unité. Méconnaître cet état de fait peut générer chez certains candidats des interrogations quant à la note attribuée.

222 - Épreuve de connaissances professionnelles (durée 50 mn dont 20 mn de préparation - coefficient 25 - note éliminatoire < 05/20)

Les notes vont de 02 à 19,5/20 et la moyenne générale est de **12,39 /20** (11,82 en 2024).  
06 candidats ont obtenu une note éliminatoire (3 en 2024).

#### → **Remarques sur la forme**

Trop de candidats sont négligents sur le plan de la tenue : galonnage, décorations, pantalon (les candidats de la technicité motocycliste se sont tous présentés en bottes et culotte d'équitation).

#### → **Remarques sur la fond**

L'amplitude des notes obtenues par les candidats (17,5 points) et la moyenne générale de l'épreuve (12,39/20) témoignent d'un investissement inégal des candidats dans la préparation du concours et d'un niveau relativement satisfaisant. Il n'est pas possible de pointer l'appartenance à l'une ou l'autre des trois subdivisions d'armes, le grade ou l'ancienneté détenus comme facteur déterminant.

Il ressort toutefois que la moyenne des candidats relevant du CGOM (13,48/20) est sensiblement supérieure à celle de leurs camarades affectés en métropole (12,19/20), signe soit d'une meilleure préparation soit d'une belle sélectivité des militaires appelés à servir outre-mer.

223 - Épreuve de langue étrangère (durée 50mn dont 20mn de préparation – coefficient 5 – pas de note éliminatoire)

2231 - Langue anglaise : 97 candidats.

La moyenne générale est de **07,38/20** (09,12/20 en 2024).

#### → **Remarques sur la forme :**

Certains candidats revêtent une tenue non conforme lors de l'épreuve : képi ou postillon d'un grade différent de celui porté en bas des manches de la vareuse (gendarme et MDL/chef), barrettes de décoration mal fixées ou non montées sur drap, port des bottes et non des chaussures basses par certains motocyclistes, emploi de gants d'intervention et non de cérémonie. Ces points peuvent aisément être passés en revue par la hiérarchie de proximité avant le déplacement à Melun.

Certains candidats effectuent en outre une présentation non réglementaire devant le jury : position de la main lors du salut, positionnement de la coiffe (képi ou postillon), mouvements de pied ferme mal exécutés pour effectuer un quart de tour ou un demi-tour. Ce sont là des détails relativement simples à améliorer en amont.

Certains candidats négligent d'employer le *paperboard* pour présenter sur feuille de papier le plan de leur analyse afférente au texte, ce qui permet pourtant de contribuer à mieux structurer leur réflexion et à donner une vue d'ensemble de leur argumentaire retenu au jury.

→ **Remarques sur le fond :**

Nombreux sont les candidats qui ne se sont pas préparés du tout, seuls ou avec l'aide de leur hiérarchie, aux impératifs particuliers en lien avec cette épreuve, que ce soit en termes de lecture (à voix haute) et de traduction (version de l'anglais vers le français), mais aussi d'analyse du texte pour en résumer de manière appropriée le contenu. Il en va de même pour le fait de « s'approprier » (restitution en termes choisis) en langue anglaise une présentation de son parcours professionnel antérieur et de ses motivations explicites pour embrasser une carrière d'officier de gendarmerie.

Une révision ciblée des fondamentaux linguistiques de la langue anglaise (verbes irréguliers, règles d'accord et de syntaxe, emploi des conjonctions de coordination, liste non exhaustive) permettrait aussi d'améliorer aisément, avec un effort raisonnable, le niveau linguistique global lors de cette épreuve. Ne pas se préparer du tout et se baser sur des acquis linguistiques antérieurs datés d'une décennie ou plus, conduit le plus souvent à fournir une prestation de piètre qualité, ce qui s'avère somme toute regrettable dans le cadre d'un concours, au titre duquel chaque point compte.

Les candidats qui ont effectivement consenti un tel effort de formation en amont en anglais, obtiennent pour certains de bonnes voire d'excellents notes, reflet d'une préparation ayant été menée à bien comme il se devait.

→ **Suggestions diverses :**

Une préparation dédiée à l'épreuve de langue étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien) sera proposée par le CNFLIG en lien avec le CPMGN sous Gendform pour la session 2026 du concours OGSD, permettant ainsi aux candidats de mieux saisir *ab initio* les tenants et aboutissants spécifiques de cette épreuve, requérant à l'évidence une préparation avérée pour espérer la réussir dans de bonnes conditions.

*2232 - Langue espagnole : 6 candidats.*

La moyenne générale est de **8,5/20** (12,06/20 en 2024).

→ **Remarques sur la forme :**

La majorité des candidats n'utilise pas les outils pédagogiques à leur disposition (paperboard). Certains arrivent même sans aucune note. Généralement, les candidats s'asseyent, mais parfois avec une posture désinvolte inappropriée pour un concours de ce type. Globalement la tenue militaire est correcte, sauf pour un candidat qui s'est présenté mal rasé. L'attitude de plusieurs candidats manquent de sérieux (nombreux avec des rires incontrôlés etc..), ce qui interroge sur la motivation et la prise de conscience des candidats pour le concours OG SD.

Les candidats ne savent pas structurer leur présentation avec un plan, y compris basique.

→ **Remarques sur le fond :**

Le niveau global est particulièrement faible. On peut s'interroger sur la préparation sérieuse des candidats pour ce type d'épreuve. Certains ne savent dire ni leur grade, ni leur lieu d'affectation en langue espagnole. Pour la majorité des candidats, ni le vocabulaire, ni la conjugaison ou la grammaire ne sont maîtrisés.

Les candidats ont une faible, voire inexistante connaissance, des forces policières ou militaires espagnoles. L'organisation administrative espagnole est totalement ignorée.

La majorité des candidats n'a pas préparé une présentation personnelle (parcours professionnel, études, projets, loisirs, etc..).

→ **Suggestions diverses :**

Cette épreuve, si elle est un minimum préparée, peut permettre de gagner quelques points

2233 - Langue allemande : 1 candidat

2234 - Langue italienne : 2 candidats

→ **Remarques sur la forme :**

La durée de l'épreuve est tout à fait adaptée comme son organisation. Les candidats ont fait un effort sur la présentation militaire en italien.

→ **Suggestions :**

Une progression est attendue en termes de rigueur méthodique.

223 - Épreuves sportives (natation ; course demi-fond ; gainage ventral et tractions ou appuis faciaux - coefficient 10 – note éliminatoire < 07/20)

Les notes vont de 6,67 à 19/20 et la moyenne générale est de **12,03/20** (10,58/20 en 2024).

→ **Remarques sur la forme :**

Les épreuves se sont déroulées sur le stade et à la piscine municipale de Melun et au gymnase de l'AMGN.

→ **Remarques sur le fond :**

Globalement, les candidats étaient bien préparés à l'épreuve.

**III - CONCLUSION - PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY**

Le concours OGSD 2025 s'est déroulé dans de bonnes conditions, et il convient de souligner la qualité de son organisation. Le bon niveau moyen des candidats a permis d'atteindre aisément la cible de recrutement et de proposer au gestionnaire une liste complémentaire fournie et de qualité. Un certain nombre de candidats « redoublants » ont impressionné le jury par le gain de maturité et de performance d'une année sur l'autre, lié notamment à l'intensité de leur engagement opérationnel.

Le général de division Ronan LE FLOC'H  
Président du jury

**ORIGINAL SIGNÉ**